



Hilde Vernailen  
Président

**Dans quelques semaines, nous serons appelés à participer aux élections européennes. La composition du futur Parlement européen sera prise en compte pour la nomination du nouveau Président de la Commission et, à l'automne, l'Europe aura une nouvelle Commission pour les cinq prochaines années.**

**Dans ce contexte, un Manifeste européen de la mutualité est en cours d'élaboration et sera envoyé aux nouveaux décideurs politiques européens. L'objectif de ce document politique est de fournir à la Commission européenne et au Parlement européen des idées pour une politique en faveur des mutuelles, ce qui permettra aux institutions de maximiser les possibilités de contribution des mutuelles et coopératives d'assurance à l'économie et à la société européenne.**

Chers amis,

Les préparatifs du congrès de l'AMICE — qui se tiendra en juin prochain à Nice — battent leur plein, tant du côté des trois fédérations mutualistes françaises membres de l'AMICE et co-organisatrices de l'événement, que du côté du Secrétariat de l'AMICE à Bruxelles. Vous avez tous reçu la brochure d'information sur le congrès et constaté que nos clients-sociétaires constitueront le fil conducteur du programme, parce que cette préoccupation nous unit au-delà des frontières et des marchés, nonobstant — ou plutôt soutenue par — notre diversité. Vous trouverez dans cette édition d'autres informations sur le congrès, ainsi qu'une interview de l'un des orateurs principaux.

Le Parlement européen et le Collège des commissaires marqueront probablement une pause cet été, mais le travail se poursuivra au sein des directions générales de la Commission et à l'EIOPA, tout comme — évidemment — au niveau national. Le calendrier des consultations sur les mesures d'exécution de Solvabilité II est extrêmement serré et je vous incite donc à continuer de soutenir l'AMICE et son Secrétariat dans l'effort déployé pour obtenir une prise en compte adéquate des préoccupations des mutuelles et coopératives d'assurance, et notamment des petites et moyennes entreprises d'assurance. Nous venons récemment d'avoir encore la démonstration de l'importance primordiale de notre rôle, puisque l'AMICE a été la seule organisation à répondre à une demande de la Commission de fournir des propositions concrètes de simplifications de la formule standard.

Solvabilité II reste assurément la préoccupation majeure des membres de l'AMICE, comme le montre la présence record de 80 participants au séminaire organisé par l'AMICE en novembre 2013 sur les orientations préparatoires de l'EIOPA. Si vous n'y étiez pas et que les contenus des présentations vous intéressent, je vous invite à visiter le site web de l'AMICE ou à contacter le Secrétariat.

Alors que nous entamons la préparation de l'Assemblée générale de l'AMICE du 5 juin, je vous invite à me faire part de vos réflexions sur l'avenir de notre secteur et de notre association. Vous le savez, tout comme vous dans votre travail quotidien, l'AMICE est guidée par les intérêts de ses membres.

J'espère vous voir en grand nombre à Nice et me réjouir d'avance de vous y rencontrer.

*Hilde Vernailen*

### → Dans ce numéro

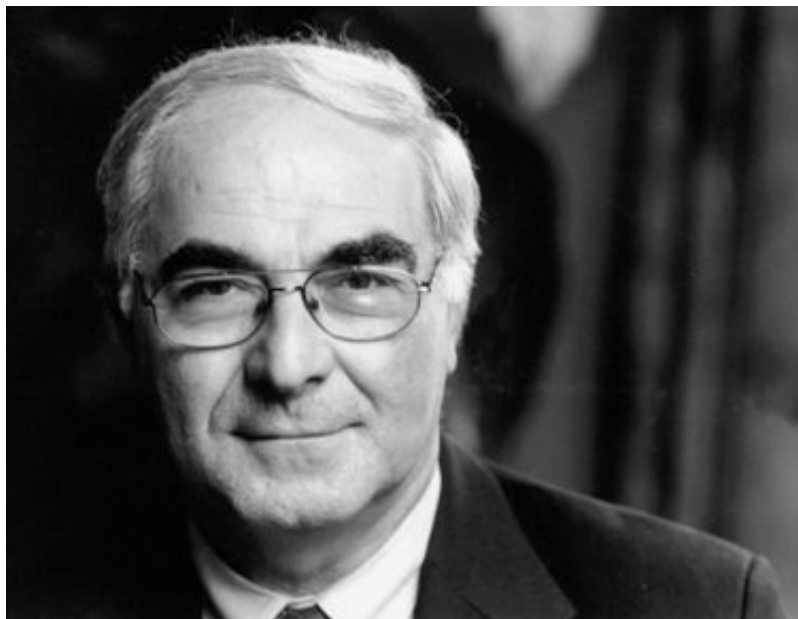
- Editorial du Président . . . . . Page 1
- Interview du Prof. Riccardo Petrella. . . . . Page 2
- Séminaire Solvabilité II. . . . . Page 3
- Discussions sur Solvabilité II . . . . . Page 3
- Révision de la stratégie de l'AMICE. . . . . Page 3
- Conférence: «Entrepreneurs sociaux: Prenez la parole!» . . . Page 4
- Statut de mutuelle européenne – Analyse d'impact . . . . . Page 4
- Responsabilité sociale de l'entreprise à l'AMICE . . . . . Page 4
- Congrès de l'AMICE 2014. . . . . Page 5
- Calendrier de l'AMICE. . . . . Page 6
- Événements extérieurs . . . . . Page 6

# La voie mutualiste

**Riccardo Petrella est Politologue et Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain (BE). Nous lui avons demandé de donner à nos lecteurs un avant-goût de son intervention au Congrès 2014 de l'AMICE – rendez-vous à Nice pour la suite!**

*Quand le modèle mutualiste a-t-il pris une place significative dans notre économie?*

Depuis une trentaine d'années, les multiples formes d'activités économiques dites «économie sociale», parmi lesquelles le mutualisme occupe une place majeure, ont fait l'objet d'un regain d'intérêt considérable ce qui s'est traduit par un renouveau et un redéveloppement significatifs de leur place et fonctions dans l'économie actuelle.



*Dans quels secteurs retrouve-t-on le modèle mutualiste à l'heure actuelle?*

Elles ne sont plus présentes surtout dans les domaines de l'assurance, du crédit, du travail, de la consommation, mais «prolifèrent» aussi dans la production; le commerce, l'éducation, les nouvelles technologies (usages informatiques), par des formes «entrepreneuriales» hybrides aussi bien au niveau du régime de propriété que de la gestion. Comment expliquez-vous que le modèle mutualiste se soit développé dans des secteurs aussi divers? Quels sont les différents points de vue sur ce phénomène?

Il y a ceux qui mettent les accents sur les «market failures» et, plus en général, sur l'échec structurel du capitalisme non seulement financier mais aussi «industriel», de sorte que le mutualisme est vu comme l'alternative au mode capitaliste et marchand.

Ensuite, il y a les «globalistes» environnementaux et les autres multiples courants du globalisme humaniste qui pensent que la coopération mutualiste est la voie principale pour nos sociétés pour faire face aux grands défis mondiaux actuels tels que:

- les inégalités croissantes socio-économiques (même dans un monde de plus en plus «riche»),
- les effets dévastateurs certains du changement climatique dont les facteurs structurels sont d'origine anthropique;
- la permanence troublante des conflits raciaux, religieux, de puissance.

Et finalement, il y a ceux qui considèrent que c'est fini avec les grands systèmes, les solutions mondiales par le haut et que le temps est venu des solutions volontaires entre groupes basés sur des accords entre porteurs et

communautés d'intérêts, au niveau «local», par des mécanismes d'association et de gestion participatifs. La variété des domaines d'intervention et des formes que les différentes activités «coopératives/mutualistes» prennent dans les divers pays rend souvent difficile une réponse claire, tranchée.

*Quel est votre point de vue personnel sur la question?*

Personnellement je pense que la première explication s'inscrit mieux dans le cadre des origines et du développement profond du coopératisme et du mutualisme dans l'histoire des sociétés occidentales qui ont «occidentalisé» le monde. Mais, j'ai l'impression que la deuxième et la troisième explications s'approchent le plus de la réalité observable aujourd'hui. Il suffit de regarder ce qui se passe aux États-Unis, en Europe (même celle du Sud), en Chine, au Brésil, en Inde. D'ailleurs, une opinion de base prédominante, du moins au sein des classes dirigeantes, et largement «reflétée» dans les conceptions et les choix des grands organismes internationaux tels que l'ONU et ses multiples agences qui définissent l'agenda politique de la communauté internationale, me paraît être celle qui estime que le monde actuel a l'urgent besoin d'une pluralité de systèmes économiques et qu'il est temps de libérer le devenir de l'humanité de l'emprisonnement représenté aussi bien par la conception de l'inexistence d'alternatives au capitalisme que par l'opposition dualiste sans fin entre capitalisme et «socialisme».

*Partant de ce constat, quelles questions analyserez-vous lors de votre intervention au Congrès de l'AMICE 2014?*

Dans la première partie, j'évoquerai les conséquences des formes mutualistes actuellement en action et expansion. Comportent-elles des mutations évolutives par rapport au mutualisme du XIXe siècle et du mutualisme de l'ère du Welfare State et de la Welfare Society sans pour autant en modifier les principes fondateurs et les règles de fonctionnement structurel? Ou bien, doit-on prendre acte que le mutualisme d'aujourd'hui reflète une mutation radicale, de nature, une mutation de système et dans quelle direction?

La deuxième partie de mon intervention essaiera de répondre aux deux questions à la lumière d'une analyse de cas concrets paradigmatiques.

Étant donné que le devenir de nos sociétés n'est pas déjà écrit, mais reste toujours à écrire, la troisième partie se donnera la tâche d'explorer si et à quelles conditions des chemins nouveaux de mutualisme pourraient être conçus et mis en mouvement en bifurcation des chemins empruntés ces 30 dernières années sous la pression et dans le contexte d'une domination sans opposants de poids par une classe oligarchique mondiale entièrement convaincue du principe de la primauté de la création de la valeur (richesse) pour le capital, notamment privé et monétaire (shareholder value et stakeholder value), en tant qu'objectif substantiel de la créativité individuelle et collective.

## Séminaire Solvabilité II

Le séminaire Solvabilité II, organisé en novembre dernier à Paris et axé sur les orientations préparatoires de l'EIOPA, s'est avéré un des plus grands succès de l'AMICE. Des intervenants externes de l'EIOPA, de l'Autorité française de contrôle prudentiel, du Trésor français et de la BCE ont présenté les dernières évolutions en matière réglementaire aux 80 participants.



«Monsieur Solvabilité II», Karel Van Hulle, a exposé sa vision de la voie à suivre et sept orateurs provenant de membres de l'AMICE ont partagé leurs expériences et préoccupations dans la préparation de l'entrée en vigueur du cadre Solvabilité II. Le séminaire combinait donc parfaitement deux missions centrales de l'AMICE: **assister** ses membres sur la voie de la réussite commerciale et **engager un plaidoyer** pour un traitement approprié et équitable de tous les assureurs mutuels et coopératifs.

La FNMF, qui regroupe les mutuelles de santé françaises, accueillait le séminaire. Pour Emmanuel Roux, directeur général de la FNMF, il est éminemment important de ne plus perdre de temps dans le processus de discussion. Selon lui, «superviseurs et assureurs doivent entamer un dialogue constructif afin de réussir la très ambitieuse date de mise en application du 1er janvier 2016».

Marcel Kahn, Vice-président de l'AMICE, a clôturé le séminaire en invitant les membres de l'AMICE présents à rester mobilisés et à même intensifier les discussions avec leurs superviseurs nationaux: «Chacun doit faire le travail chez soi et notre association, au niveau européen, sera le porte-parole et défendra notre secteur. C'est la raison pour laquelle nous avons le devoir de coopérer ensemble et d'être solidaires au profit de tous».

## Contribution de l'AMICE aux discussions concernant Solvabilité II

Après l'accord politique intervenu sur la directive Omnibus II, nous avons publié et distribué à toutes les parties intéressées un **document de position** reprenant nos principales observations sur les résultats du trilogue et adressant à l'EIOPA des messages importants pour l'élaboration de ses orientations préparatoires. En substance, l'AMICE a souligné que les assureurs mutuels et coopératifs en Europe:

- se félicitent de l'accord trouvé par le trilogue car il permet de poursuivre le processus législatif;
- craignent qu'une bonne préparation ne soit pas possible si de nouveaux reports devaient être enregistrés dans le calendrier déjà difficile et très serré prévu d'ici le 1er janvier 2016;
- considèrent que des améliorations pourraient être apportées aux orientations préparatoires de l'EIOPA en matière de proportionnalité du reporting et de gouvernance;
- mettent en garde contre la surréglementation («gold-plating») et une mise en œuvre inégale dans les divers États membres.

Le document est disponible en EN, FR et DE sur le site web de l'AMICE ([http://www.amice-eu.org/publications/position\\_papers.aspx](http://www.amice-eu.org/publications/position_papers.aspx)).

Fin 2013, grâce au travail intense du groupe de travail Solvabilité II de l'AMICE, nous avons pu remettre à la Commission, au Conseil et au Parlement européen un **document de propositions de simplifications** de la formule standard (mesures d'exécution de niveau 2). À ce jour, l'AMICE est la seule organisation à avoir remis un document spécifique sur cette question d'importance cruciale pour les entreprises d'assurance de plus petite taille. Nous avons reçu des signaux encourageants indiquant que la Commission est disposée à prendre en compte plusieurs de nos suggestions pour la présentation, dans quelques mois, de sa proposition finale relative aux actes délégués de niveau 2.

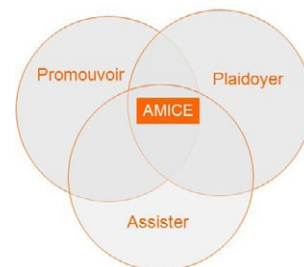
En parallèle, l'AMICE est en contact permanent avec l'EIOPA pour discuter des propositions détaillées émanant des régulateurs, parmi lesquelles, récemment, celles concernant les fonds cantonnés, la définition des «primes émises» ainsi que les procurations et les simplifications.

L'EIOPA vient de publier le calendrier des **consultations sur les projets de normes techniques d'exécution (ITS) et d'orientations de niveau 3**. Ce calendrier et des informations plus détaillées peuvent être obtenus en s'adressant à Silvia Herms ([silvia.herms@amice-eu.org](mailto:silvia.herms@amice-eu.org)).

## Révision de la stratégie de l'AMICE

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'AMICE se poursuit:

- En fonction de leurs calendriers respectifs de réunions, les différents groupes de travail revoient leurs mandats afin de les aligner sur la nouvelle stratégie.
- Après discussion, le Comité exécutif a approuvé un système de reporting par les groupes de travail aux présidents des commissions (et, à travers eux, au Comité exécutif). La procédure prévoit un système de «feux de signalisation» (vert-orange-rouge) indiquant la progression du travail des groupes.
- Le nouveau groupe de travail Promotion des valeurs mutuelles et coopératives a tenu sa réunion de démarrage en présence du groupe de travail Communications et a déjà eu une autre réunion sur le projet de Manifeste européen de la mutualité que l'AMICE envisage, avec l'aide de l'organisation britannique Mutuo, de finaliser pour le congrès de l'AMICE et l'entrée en fonction du nouveau Parlement européen.
- Le groupe de travail Communications a élu à l'unanimité Julien Hayen (P&V, Belgique) à sa présidence.



Des informations complémentaires sur le Manifeste européen de la mutualité et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'AMICE peuvent être obtenues auprès de Gregor Pozniak ([gregor.pozniak@amice-eu.org](mailto:gregor.pozniak@amice-eu.org)).



## Conférence: «Entrepreneurs sociaux: Prenez la parole!»

Les 16 et 17 janvier, la Commission a organisé une grande conférence à Strasbourg, sous le titre «Entrepreneurs sociaux: Prenez la parole!», en vue de façonner l'agenda européen des trois à cinq prochaines années et d'offrir un lieu de contacts aux représentants du secteur.

Dans de nombreux pays européens, les mutuelles et les coopératives se considèrent partie intégrante de «l'économie sociale» et l'AMICE avait été invitée à partager un stand avec l'ICMIF, l'AIM, la FNMF et d'autres organisations, sous la bannière mobilisatrice «mutuals4u». L'AMICE a eu l'occasion d'expliquer à quelque 2 000 participants le rôle et l'importance des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. Nous avons également produit une fiche d'information intitulée «L'assurance mutuelle – la façon naturelle de couvrir vos risques», que nous avons distribuée au stand. Cette fiche est disponible en FR et en EN sur le site de l'AMICE (<http://www.amice-eu.org/today.aspx>).



À l'issue de la conférence, une déclaration en faveur des entreprises sociales a été adoptée, soulignant, entre autres, l'importance d'un modèle d'entreprise où la cohésion sociale représente une véritable source de prospérité collective et qui assure un équilibre entre les besoins financiers, sociaux, culturels et environnementaux.

## Statut de mutuelle européenne – Analyse d'impact

Lors de la conférence de Strasbourg, le Vice-président de la Commission, Antonio Tajani, a annoncé la finalisation imminente de l'analyse d'impact faisant suite à l'étude de la Commission sur les mutuelles ainsi que le lancement d'une initiative législative sur le statut de mutuelle européenne. Le comité d'analyse d'impact a donné son aval le 22 janvier mais a enjoint les services de la Commission à peaufiner l'analyse d'impact et définir plus clairement les effets bénéfiques attendus et les avantages respectifs des différentes options, à savoir, l'organisation d'une campagne d'information, la création d'un statut de mutuelle européenne ou une extension du statut de la société coopérative européenne.

À l'heure où nous bouclons cette édition, l'AMICE répond à une série d'autres questions sur les obstacles concrets rencontrés par les assureurs mutuels en Europe. Le Secrétariat a également demandé aux membres de l'AMICE de proposer des pistes supplémentaires susceptibles d'aider les services de la Commission à choisir l'option la plus appropriée et à élaborer une proposition avant la fin du premier semestre.

## Responsabilité sociale de l'entreprise à l'AMICE

La stratégie 2013-2018 de l'AMICE a conduit à la création d'une nouvelle commission Assistance, présidée par Anu Pylkkänen (LähiTapiola, Finlande), en vue de concrétiser la mission de l'AMICE consistant à «favoriser la réussite des membres de l'AMICE et en particulier des PME d'assurance». L'objectif du groupe de travail RSE – qui relève de cette commission – est précisément d'y parvenir en facilitant le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel entre les membres de l'AMICE en matière de RSE.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail organisée en décembre, cinq membres de l'AMICE provenant de Belgique, de Finlande, de France, d'Italie et d'Espagne ont partagé leur expertise concernant les aspects environnementaux des activités et engagements en RSE et ont abordé des thèmes tels que les effets du changement climatique sur les sinistres, l'efficacité énergétique et les investissements responsables. Les présentations ont été suivies de débats intéressants sur les produits d'assurance durables. Le rapport et les présentations de la réunion sont accessibles aux membres sur le site web de l'AMICE.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 26 mars dans les bureaux de l'AMICE et portera sur la réglementation en matière de RSE, dont la future directive sur la publication d'informations non financières. Des membres de l'AMICE viendront également présenter des études de cas. Parmi les autres thèmes inscrits à l'agenda du groupe de travail pour cette année figurent la «RSE au service de l'innovation» et les «stratégies de RSE». Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter Helen Sheppard ([helen.sheppard@amice-eu.org](mailto:helen.sheppard@amice-eu.org)).



# Pratiques commerciales - Pratiques mutualistes

## Congrès AMICE 2014, Le Méridien, Nice

Le prochain congrès de l'AMICE se tiendra à Nice, du 4 au 6 juin, autour du thème «Pratiques commerciales - Pratiques mutualistes». L'événement est co-organisé par les trois grandes familles mutualistes françaises: GEMA, Mutualité française, ROAM.

Découvrez le programme du congrès ci-dessous ou consultez la brochure disponible sur notre site web pour des informations plus détaillées. Les inscriptions en ligne sont également ouvertes à l'adresse [www.amicenice.eu](http://www.amicenice.eu).



Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter Helen Sheppard ([helen.sheppard@amice-eu.org](mailto:helen.sheppard@amice-eu.org)).

Mercredi 4 juin		
16.00-19.00	Réunion du Conseil d'administration de l'AMICE	
20.00	Réception de bienvenue	
Jeudi 5 juin		
09.00-10.30	Assemblée générale de l'AMICE	
11.00-12.30	Session d'ouverture	
12.30-14.00	<i>Déjeuner</i>	
14.00-15.30	Session I: Plus de réglementation pour mieux protéger les clients?	Gabriel Bernardino expliquera les bienfaits de la réglementation européenne pour les clients des assureurs mutuels et coopératifs. Des praticiens d'organisations membres de l'AMICE réagiront à cet exposé au travers d'exemples concrets.  Cette session sera l'occasion de <b>plaider</b> la cause d'une réglementation juste et appropriée pour le secteur mutuel et coopératif.
15.30-16.00	<i>Pause</i>	
16.00-17.30	Session II: Sécurité sociale – le secteur mutualiste, porteur de plus-value sociale?	Après un tour d'horizon des principaux facteurs d'environnement (crise financière, changements de priorités dans les finances publiques, vieillissement de la population et autres changements démographiques), des responsables d'organisations membres de l'AMICE livreront quelques illustrations et expériences issues de leurs marchés.  Cette session sera l'occasion d'inviter les participants à <b>prendre connaissance</b> de la plus-value actuelle et potentielle des mutuelles dans divers secteurs de la protection sociale.
20.00	Dîner de Gala	
Vendredi 6 juin		
09.00-10.30	Session III: Le modèle mutualiste, avenir de la libre entreprise?	L'enthousiasmant politologue et professeur Riccardo Petrella se penchera sur les questions suivantes: le modèle mutualiste incarne-t-il une nouvelle ère économique et sociétale; constitue-t-il une réponse naturelle aux futures attentes des citoyens?  Des praticiens des organisations membres de l'AMICE expliqueront en quoi l'assureur mutuel et coopératif reconnaît et réagit au nouveau modèle de société.  Cette session sera l'occasion de <b>promouvoir</b> le modèle mutualiste en tant que solution professionnelle qui profite naturellement aux citoyens européens.
10.30-11.00	<i>Pause</i>	
11.00-12.30	Session IV: De l'importance des données fiables pour une meilleure approche client	L'intervenant introduisant cette session vous aidera à sortir des sentiers battus pour voir en quoi la collecte et l'évaluation des données peuvent contribuer à maximiser la valeur du client.  Deux praticiens d'organisations membres de l'AMICE illustreront cet usage de bonnes informations au travers d'applications pratiques.  Cette session sera l'occasion d' <b>assister</b> les assureurs mutuels et coopératifs à trouver les meilleures solutions pour leurs clients.
12.30-13.00	Session de clôture et invitation au Congrès de l'AMICE 2016	
13.00-14.00	<i>Déjeuner</i>	
15.00-17.30	Tour pédestre de Nice	



► Réception de bienvenue à la Villa Masséna



► Dîner de Gala au Domaine de Mont Leuze

## → Calendrier de l'AMICE

- 25 mars ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Communications
- 26 mars ..... Bruxelles ..... Groupe de travail RSE
- 31 mars ..... Budapest ..... Conseil d'administration
- 9 avril ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Solvabilité II
- 5 mai ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Promotion
- 6 mai ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Communications
- 7 mai ..... Bruxelles ..... Comité exécutif
- 14 mai ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Solvabilité II
- 4 juin ..... Nice ..... Conseil d'administration
- 5 juin ..... Nice ..... Assemblée générale
- 4-6 juin ..... Nice ..... Congrès AMICE
- 12 juin ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Solvabilité II
- 9 septembre ..... Bruxelles ..... Comité exécutif
- 9 septembre ..... Bruxelles ..... Réunion Présidence
- 10 septembre ..... Bruxelles ..... Groupe de travail Réassurance
- 4 novembre ..... Turin ..... Conseil d'administration
- 27 novembre ..... Online ..... Groupe de travail Réassurance

## → Événements extérieurs - Calendrier

- 24 Avril 2014 ..... Istanbul ..... Conférence sur les coopératives d'assurance  
Koru Mutual
- 6-7 mai 2014 ..... Londres ..... Insurance Telematics Europe 2014  
Telematics Update  
\*£100 de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour plus d'informations, contactez le Secrétariat.
- 12-13 mai 2014 ..... Londres ..... Advanced Certified Sustainability (CSR) Practitioner Training (IEMA Approved)  
Centre for Sustainability and Excellence  
\*15% de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour obtenir votre code promotionnel, contactez le Secrétariat.
- 13 mai 2014 ..... Londres ..... A Regulatory & Technical Update on Solvency II Reporting  
Infoline  
\*20% de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour obtenir votre code promotionnel, contactez le Secrétariat.
- 9-10 juin 2014 ..... Miami ..... MORO - Meeting of Reinsurance Officials  
ICMIF
- 11-12 juin 2014 ..... Malte ..... 6th International Insurance Conference & General Assembly events  
Insurance Europe
- 25-27 juin 2014 ..... Bruges ..... Assemblée générale et Conseil d'administration  
AIM